

Lyon 5e

Le square du Bœuf sera entièrement rénové début 2024



Le square du Bœuf se situe 17 rue du Bœuf dans le Vieux-Lyon.
Photo Nadine Micholin

Les travaux de requalification complète débiteront aux alentours du 15 janvier 2024 jusqu'en avril. Leur coût s'élève à 160 000 €.

Les travaux du square du Bœuf débiteront après les fêtes de fin d'année afin de répondre à la volonté des commerçants de ne pas pâtir du chantier durant cette période. Ils devraient durer un mois et demi environ.

Les nouveaux aménagements, pour un coût de 160 000 €, prévoient la création de 225 m² de nouveaux massifs végétalisés (arbustes, vivaces), la conservation et mise en valeur des arbres déjà présents, le remplacement de l'aire de jeux (sous réserve de conditions météo favorables), la création d'un coin calme pour les enfants, l'installation de mobilier (bancs, tables de pique-nique) et la réfection des revêtements.

Un enjeu fort de participation citoyenne

« L'enjeu de participation citoyenne est très fort dans tous les projets d'aménagements réalisés comme le jardin pédagogique de l'École Fulchiron, le Jardin partagé et arbres de la Quarantaine, la végétalisation de la rue François Vernay, la rénovation du square du Bœuf, le jardin des Estrées, les arbres de la place Saint-Jean en projet, ainsi que les jardins de rue citoyens de Saint-Georges voulus par le Collectif de végétalisation du Vieux-Lyon minéral », se félicite Philippe Carry, adjoint du 5^e aux patrimoines, nature en ville et biodiversité.

En 2020, un collectif citoyen

d'acteurs (habitants, commerçants, associations), est né. Une mobilisation sans précédent, autour d'un objectif : la végétalisation du Vieux-Lyon qui s'insère dans une démarche participative et de coconstruction entre la mairie du 5^e, la direction des espaces verts et l'architecte des Bâtiments de France.

« Les habitants aspirent à une participation active dans la gestion de leur environnement. Sur notre arrondissement, les jardins de rue, les plantations participatives avec les enfants des écoles, les vergers urbains, les jardins familiaux, les jardins partagés, la constitution de collectifs jardiniers, les plantations d'arbres sur la voirie, dans les parcs et les squares se sont très largement déployés ces trois dernières années. Ils permettent à tous les âges d'être pleinement acteurs de la nature dans leur ville, patrimoine commun en devenir et en plein développement », précise l'élue.

La végétalisation participative du Vieux-Lyon, le plus minéral des quartiers, a commencé par la rue des Enfants, rue François Vernay : 500 m² piétonnisés, 10 places de stationnement supprimées, installation de huit assises (bancs et chaises) et de diverses plantations. Sans compter les dix jardins de rue qui ont vu le jour : place Gerson, rue Louis-Carrand, quai de Bondy, quai Romain-Rolland, place Saint-Paul, rue Juiverie, rue de la Bombarde, rue de la Quarantaine, et bientôt montée des Épies.

En 2024, la rue du Bœuf sera également concernée par des travaux, sur une durée de cinq mois.

● N. M.

Les projets de jardins de rues du Vieux-Lyon, moteurs de la végétalisation citoyenne

Octobre 2023

- **Petite rue Tramassac** : agrandir le jardin de rue devenu le symbole d'une forme citoyenne de réappropriation de l'espace public par les habitants.

- **Rue de la Quarantaine** : étendre un jardin de rue mobilisateur et intergénérationnel, symptomatique de la renaissance d'un habitat social qui rayonne sur tout le quartier.

- **Rue Saint-Georges/place Valensio** : sous réserve.

- **Rue du Vieil Renversé/Terrasse Petites cantines** : sous réserve.

- **Abords de l'École Fulchiron/place commanderie, rue Mouton** : sous réserve.

- **Montée des Épies** : sous réserve.

Mars 2024

- **Quai de Bondy/rue Saint-Laurent** : habiller de végétal le restaurant en résonance avec l'initiative citoyenne de Jardin de rue et de composteur du collectif « Vivons Gerson ».

Lyon 5e

Paul Owagoke : « J'ai beaucoup reçu, je veux maintenant donner »



Paul Owagoke entouré de ses soutiens du secours catholique et du comité Lyon ouest de la société des membres de la légion d'honneur. Photo Michel Nielly

Paul Owagoke est arrivé à Lyon, il y a dix ans, sans papiers. Il avait été aidé par le Secours catholique. Devenu bénévole pour soutenir ceux qui en ont besoin, il a aussi ouvert un garage solidaire. Son engagement est récompensé par la société des membres de la légion d'honneur qui lui décerne le prix Civisme et Fraternité, en lien avec le secours catholique. Rencontre.

De quel pays êtes-vous originaire ?

« De Côte d'Ivoire. En 2011, à la fin de la crise politico-militaire ivoirienne, me sentant fortement menacé, j'ai dû rapidement quitter le pays. C'est en 2013 que je suis arrivé par hasard à Lyon. Sans papiers et sans moyens, j'ai commencé à dormir dans la rue, car Forum Réfugiés m'avait dit que trouver une place dans un foyer demanderait du temps. Hormis quelques nuits passées ici ou là chez des gens accueillants, la rue et les gares me

verront souvent pendant deux ans. Heureusement, j'ai rencontré des gens formidables comme Roger, Thomas ou Karima du Secours catholique qui m'ont accompagné pendant ces années au sein d'ateliers pour occuper mes journées et surtout garder de l'espoir. Carte de transport, accès aux magasins de l'Armée du salut et démarches pour mon droit d'asile obtenu en 2015 et mon titre de séjour en 2016, je leur dois tout cela. »

Puis, vous vous êtes engagé à votre tour au Secours catholique...

« Ce parcours du combattant m'a poussé à devenir bénévole du Secours catholique, car ayant beaucoup reçu, je veux et peux maintenant donner. Pour moi, le bénévolat est synonyme d'engagement, d'action et de fraternité. J'en ai bénéficié et maintenant j'essaie d'en faire profiter les plus démunis. »

Ce n'est pas votre seul engagement...

« Fort d'activités liées à ma for-

mation de mécanicien automobile, j'ai créé à Vaulx-en-Velin, un garage solidaire pour aider les gens en difficultés financières. J'ai fondé un club de foot regroupant des jeunes en situation difficile à qui j'apprends le respect des règles et comment bien vivre ensemble. »

Que représente pour vous le prix Civisme et Fraternité remis par la société des membres de la légion d'honneur ?

« C'est la rencontre de sociétaires de la Légion d'honneur du 5^e arrondissement et de membres du Secours catholique qui m'ont permis de recevoir, ce 15 décembre, le prix du Civisme et de la Fraternité. Il illustre le souci de l'engagement humain au profit des autres. Si pour moi ce prix est une surprise, il me procure de la joie et me pousse à continuer de décliner civisme et fraternité dans mon quotidien. »

De notre correspondant

Michel Nielly

Lyon 2^e

Tramway de l'Ouest lyonnais : l'accès au centre Confluence en question

Le tramway express de l'Ouest Lyonnais (TEOL) reliera le plateau du 5^e et les centralités adjacentes de Sainte-Foy-Lès-Lyon, Francheville et Tassin-La-Demi-Lune. L'Ouest de la Métropole sera connecté à la Presqu'île et au quartier de la Confluence, ainsi qu'au secteur de la Part-Dieu via Jean-Macé. L'idée est d'avoir un raccordement avec le métro A (Perrache) et le métro B (Jean-Macé). À ce stade, on ignore encore où se fera la césure T2-TEOL. À l'arrivée à Lyon centre, la ligne traversera la Saône grâce à la création d'un nouvel ouvrage d'art et viendra se connecter au réseau existant (T1/T2) cours Suchet ou rue Montrochet avec deux options : le cours Suchet (21 minutes) ou la rue Montrochet (25 minutes).

Le CIL Sud Presqu'île, qui était favorable au métro E, est contre



Si l'option de la rue Montrochet est retenue pour le passage du TEOL, il faudra prendre en compte : l'accès au parking du centre commercial, ses livraisons le matin, les pistes cyclables, la circulation automobile et les trottoirs piétons. Photo N. M.

l'option cours Suchet en raison de plusieurs difficultés : virage à 90 degrés au carrefour Suchet-Montrochet, passage étroit sous la voie ferrée, atteinte aux arbres centenaires du cours Charlemagne et non desserte de Confluen-

ce (le TEOL remplacera le T2). Il a œuvré auprès du Sytral pour le rajout de l'option Montrochet où se posent toutefois les contraintes de circulation, l'accès au parking du centre commercial et les livraisons.